

ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE ORDINAIRE

NANCY – SAMEDI 16 MAI 2009

Discours d'ouverture de l'EV1® Roger ORSINI

Président National

Madame et Messieurs les présidents de sections,

Madame et Messieurs les membres du conseil d'administration

Chers Camarades et Membres de l'ACOMAR.

J'adresse à chacun d'entre vous un bonjour amical et bien chaleureux. Je vous souhaite la bienvenue à l'espace Gentilly de Nancy.

Cette année, l'assemblée générale nationale est placée sous le patronage de l'Amiral Pierre-François FORISSIER, Chef d'Etat Major de la Marine et de Monsieur André ROSSINOT, ancien ministre et maire de Nancy.

Pour des raisons strictement professionnelles liées aux circonstances des événements d'actualité, L'Amiral Chef d'Etat Major ne peut être des nôtres et le regrette sincèrement. Dans un courrier qu'il m'a adressé dernièrement, l'Amiral FORISSIER m'informe qu'il a délégué le Contre amiral François de LASTIC SAINT JAL, Délégué aux Reserves de la Marine (DREM), pour le représenter aujourd'hui. Nous aurons d'ailleurs le grand plaisir de l'accueillir pour le repas.

Vous l'aurez facilement compris, le choix géographique pour l'assemblée

générale nationale de cette année n'est pas vraiment innocent.

Par une présence nombreuse, ardemment souhaitée par nos organisateurs lorrains, nous renforçons la position et la reconnaissance de la jeune section Lorraine qui vient de souffler ses deux bougies.

Pour mon compte personnel, la région lorraine que je ne connaissais pas, pour n'y être jamais venu avant, commence maintenant à m'être familière.

Tout d'abord, je garde un excellent souvenir de la création de la section par la qualité de l'accueil qui m'a été réservé, et surtout par l'esprit fraternel et constructif des participants.

Ensuite, pour être venu récemment, sur l'invitation du Chef d'Etat Major, aux cérémonies commémoratives du 11 novembre à DOUAUMONT. Et enfin, aujourd'hui à Nancy avec la tenue de notre assemblée générale.

Demain matin, notre présence à la cérémonie de clôture de la session 2008-2009 sera un grand honneur pour les jeunes stagiaires de la Préparation Militaire Marine du « Centre Jason » de Metz.

Sur le plan historique, comme l'a si bien écrit Alain KLEIMBERG dans son document d'accueil, sachez que la réduction du format de nos armées prônée par le livre blanc sur la Défense, touche particulièrement cette région,

traditionnel bastion des valeurs de la république, qui a par maintes fois chèrement payé pour la reconquête de sa liberté. Le Centre Mondial de la Paix s'est installé depuis 1994 sur le champ de bataille de VERDUN. Bref, l'Armée fait ici partie intégrante du paysage. C'est pourquoi notre présence, même symbolique, est ressentie comme un honneur par la population que nous ne pouvons décevoir. Des marins aussi loin sur ces terres, c'est un événement qui fera date indiscutablement !

Pour la petite histoire, à Metz (Préfecture et capitale de région) exerce la députée européenne Nathalie GRIESBECK, descendante directe de l'Amiral Emile-Paul-Aimable GUEPRATTE dont elle entretient fidèlement la mémoire. De Bar le Duc, une autre grande ville, est originaire l'ancien patron de la Force Océanique Stratégique, le Vice Amiral d'Escadre Thierry D'ARBONNEAU que certains d'entre vous ont connu. Enfin je vous rappelle que l'Amiral MUSELIER était aussi d'ascendance lorraine, d'où la fameuse « Croix de Lorraine » arborée par les unités de la France Libre.

La région compte également plusieurs villes marraines de bâtiments tels que :

☞ Porte hélicoptères **Jeanne d'Arc** (R97) : villes de Domrémy-la Pucelle et Nancy.

☞ Sous marin nucléaire d'attaque **Saphir** (S602) : ville d'Epinal.

☞ Pétrolier ravitailleur **Meuse** (A607) : Conseil Général de la Meuse.

☞ Frégate **Guépratte** (F714) : ville de Metz.

☞ Remorqueur ravitailleur **Rari** (A364) : ville de Saint-Avold ;

☞ Frégate **LA FAYETTE** (F710) : ville de Saint-Dié des Voges.

☞ Chasseur de mimes **Céphée** (M756) : ville de Stirling Wendel. Comme vous pouvez le constater, la Marine n'est pas forcément une inconnue en Lorraine, même si la mer n'y baigne pas ses frontières. Avec l'Alsace toute proche, elle constituait longtemps un des principaux viviers en personnels militaires et civils pour la Défense.

Nous renouons aussi avec une tradition oubliée, la tenue du congrès national sur deux jours, afin d'offrir aux participants de bonnes conditions de travail et un programme de qualité. Quant aux accompagnants, la journée de samedi est organisée de manière à leur faire découvrir quelques unes des richesses de l'ancienne capitale des Ducs de Lorraine et l'extraordinaire collection Daum riche de plus de 600 pièces, sans équivalent dans le monde !

Avant de terminer mon message d'accueil, je tiens à vous préciser que :

☞ Madame le Maître Marie-France LECART, présidente de la section Lorraine et première femme présidente de section depuis nos origines ;

☞ Monsieur l'Enseigne de vaisseau Alain KLEIMBERG ;

☞ L'ensemble du comité d'organisation ;

☞ Les membres de la section ;

☞ Les anciens marins de Nancy ;

ont tous œuvré de leur mieux pour vous recevoir dans les meilleures conditions possibles.

Par delà les nombreuses vicissitudes, inquiétudes et interrogations vous avez voulu impérativement marquer de votre empreinte votre attachement à l'Acomar en organisant le congrès national.

Nous sommes tous très heureux de vous avoir rejoint aujourd'hui. Au nom de tous les Acomarins, qu'ils soient présents ou non, je vous remercie chaleureusement pour votre action, votre courage et la détermination dont vous avez tous fait preuve au cours de ces derniers mois. Cela force le respect et je vous en remercie encore une fois du fond du cœur. Je vous demande de les applaudir généreusement.

Enfin, c'est en ma qualité de Président National qu'il me revient l'honneur et le grand plaisir d'ouvrir, en ce samedi 16 mai 2009 à 9h55, l'assemblée générale ordinaire de Nancy.

Merci à tous de votre attention. Je cède la parole à Madame la présidente de la section Lorraine.

COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NANCY - Samedi 16 mai 2009

Rédigé par Gérard DESRUES Secrétaire National

Ouverture de la séance

Le Président ORSINI remercie les Acomarins présents d'avoir fait le déplacement jusqu'à Nancy. Il remercie également la présidente Marie-France LECART et les membres de la section Lorraine ainsi qu'Alain KLEIMBERGH, délégué national Grand Est, pour l'organisation à l'espace Gentilly de la 77^{ème} assemblée générale statutaire qu'il déclare ouverte à 9h55.

Ordre du jour

- ☞ Désignation du président de séance.
- ☞ Appel des sections.
- ☞ Minute de silence en hommage aux Acomarins et Marins disparus depuis la dernière assemblée générale.
- ☞ Rapport moral et d'orientation du président national.
- ☞ Rapport financier du trésorier national et rapport des vérificateurs aux comptes.
- ☞ Point sur les cotisations.
- ☞ Présentation et vote des motions.
- ☞ Election du tiers sortant.
- ☞ Questions diverses divers.
- ☞ Assemblée générale 2010.
- ☞ Remise de la coupe COURTHEOUX.

Désignation du président de séance

Le président propose, comme le veut la tradition, que la présidence de séance soit assurée par la présidente de la section organisatrice. L'assemblée générale donne son accord à l'unanimité.

La présidente de la section Lorraine Madame Marie-France LECART prend la parole pour le mot d'accueil. Elle nous dit tout le plaisir qu'il a de nous recevoir dans la capitale des ducs de Lorraine, la présence de chacun récompensant les mois d'efforts et de soucis supportés par son équipe et elle-même, avec le soutien sans faille du délégué national Grand EST, pour faire que cette journée et celle de demain soient un succès. Elle demande à chacun d'être par avance indulgent si quelques "couacs" devaient apparaître. En effet, la reprise au pied levé de l'organisation naissante du congrès, suite à la défection du président GRUCHALA pour cause de mutation anticipée, n'a pas été une mince affaire en raison des délais restreints.

Pour terminer, Marie-France nous fait un exposé des trésors de sa belle région et nous invite, après cette première prise de contact, à y revenir plus longuement.

Appel des sections

Le secrétaire national procède à l'appel des sections

- ◆ Nombre de sections = 20
- ◆ Nombre sections présentes ou représentées = 18

soit conformément à l'article 14 des statuts 46 voix. Le quorum est largement atteint ; l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Minute de silence

Le président demande à chacun d'observer une minute de recueillement en hommage aux Acomarins et Marins disparus depuis la dernière assemblée générale, avec une pensée toute particulière pour les marins qui ont donnés leur vie pour le service de la paix en Afghanistan.

Rapport moral et d'orientation du président national

Le président Orsini fait lecture de son rapport moral que vous trouverez en annexe. Le rapport est mis à l'approbation de l'assemblée après avoir pris connaissance de la délibération suivante :

« Après avoir écouté le rapport moral de l'ACOMAR pour l'année 2008, présenté par le Président Roger ORSINI,, l'Assemblée Générale approuve le rapport moral de l'ACOMAR pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

- ◆ Contre = 0
- ◆ Abstention = 0
- ◆ Pour = 34

Le rapport est adopté à l'unanimité, sans qu'il ait été demandé de vote à bulletin secret.

Rapport financier du trésorier national

Gérard BOUHALLIER présente les comptes 2008. Il précise que cette année encore, et ce malgré les nombreux rappels et le document de synthèse envoyé à toutes les sections, les comptes reflètent l'activité du siège. Il fait référence au courrier du président national en date du 4 mai dernier, qui rappel aux présidents de sections l'obligation de la restitution au siège de la comptabilité de leurs sections, en application de l'article 18-2 de nos statuts. Il remercie les présidents qui dès l'exercice 2008 ont mis un point d'honneur à appliquer les recommandations nationales.

Le trésorier commente ensuite les comptes de l'exercice 2008 qui vous ont été envoyés. Ceux-ci font apparaître un exercice en augmentation de 6,90% par rapport à l'exercice 2007. IL précise que sur l'exercice 2008 ont été inscrites les recommandations des vérificateurs aux comptes sur le contrôle de l'exercice 2004. A

ce titre, le poste 418 « adhérent, produit non encore facturé » a été ouvert pour un montant de 1640 €. Au titre de cette créance une provision pour risque a été inscrite pour un montant de 1280,10 €. La suite de ce dossier faisant l'objet d'une délibération soumise à l'approbation de l'assemblée générale.

Après l'exposé des comptes qui dégagent un résultat bénéficiaire en hausse de 2606,76 € par rapport à l'année précédente, le président remercie Gérard BOUHALLIER pour l'excellent travail qui en quatre ans a réussi à remettre la trésorerie du siège en ordre. Il passe ensuite la parole au vérificateur aux comptes.

Rapport du vérificateur aux comptes Daniel HUPONT

A part quelques observations techniques à l'adresse du trésorier, le vérificateur aux comptes ne note pas d'irrégularité. Il peut certifier que « **les comptes de l'ACOMAR sont réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle du résultat, des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation et du patrimoine de l'ACOMAR au 31 décembre 2008** »

Le rapport financier est mis à l'approbation de l'assemblée après avoir pris connaissance de la délibération suivante :

« *Après avoir entendu le rapport financier du trésorier national et la lecture du vérificateur aux comptes de l'association, l'assemblée générale approuve le compte financier du siège de l'ACOMAR pour l'exercice courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008* ».

- ◆ Contre = 0
- ◆ Abstention = 0
- ◆ Pour = 34

Le rapport est adopté à l'unanimité, sans qu'il ait été demandé de vote à bulletin secret.

Point sur les cotisation

A la demande du président le trésorier fait un point sur les cotisations. Le recouvrement de celle-ci est en hausse de 6%. Seize cotisation de l'année précédente ont été régularisées.

Pour terminer le trésorier rappelle pour mémoire que la cotisation 2009 est fixée à 15 €

Le président rappelle de son côté que la quote part nationale doit être versée statutairement au plus tard pour la fin du premier trimestre. Ceci afin de permettre une meilleure gestion financière. Il note d'ailleurs une nette amélioration dans les versements. Il remercie les présidents et les encourage vivement à poursuivre leurs efforts.

Présentation et vote des motions

Six motions sont proposées aux suffrages de l'assemblée générale. Chacune d'elles est explicitée avant d'être mise au vote. Aucun vote n'a été demandé à bulletin secret.

❶ - AFFECTATION DU RESULTAT BENEFICIAIRE AU COMPTE « RESERVE DIVERSES »

Délibération :

« Le résultat bénéficiaire de l'exercice 2008, d'un montant de 1822,73 euros, est affecté au compte des réserves diverses. Cette affectation est approuvée par l'assemblée générale ».

- ✦ Contre = 0
- ✦ Abstention = 0
- ✦ Pour = 34

La motion est adoptée à l'unanimité.

❷ - CREANCE DEVENUE IRRECOUVRABLES AU COURS D'UN EXERCICE

Délibération :

« L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à statuer sur le caractère irrécouvrable ou non des créances dont le recouvrement serait jugé incertain et présenté par le trésorier national. Ces décisions feront l'objet d'une communication auprès de l'assemblée générale annuelle dans le rapport financier annuel de l'association ».

- ✦ Contre = 0
- ✦ Abstention = 0
- ✦ Pour = 34

La motion est adoptée à l'unanimité.

❸ - AFFECTATION D'UNE CREANCE DEVENUE IRRECOUVRABLE EN 2008

Délibération :

« L'assemblée générale prend note du caractère irrécouvrable de la créance sur la section Haute Vienne et déclare le solde de la créance, soit 9,70 euros irrécouvrable après la clôture des comptes de cette section ».

- ✦ Contre = 0
- ✦ Abstention = 0
- ✦ Pour = 34

La motion est adoptée à l'unanimité.

❹ - CREANCE A RECOUVRER D'UN ACOMARIN DEBITEUR

Trois motions sont proposées, en règlement du dossier en cours depuis 2004

Délibérations :

① - « *Sur proposition du vérificateur aux comptes dans son rapport sur l'exercice 2008 et visant cette créance, l'assemblée générale décide de porter la provision pour risque actuellement de 1280,10 euros à 1640,10 euros soit sur l'intégralité de la créance* ».

- ◆ Contre = 17
- ◆ Abstention = 1
- ◆ Pour = 16

La motion est rejetée.

② - « *Après avoir écouté et délibéré sur le dossier présenté par le bureau national sur la créance de l'association à l'encontre de l'un de ses Acomarins, l'assemblée générale déclare la créance comme irrécouvrable pour un montant de 1640,10 euros* ».

- ◆ Contre = 26
- ◆ Abstention = 1
- ◆ Pour = 7

La motion est rejetée

③ - « *Après avoir écouté et délibéré sur le dossier présenté par le bureau national sur la créance de l'association à l'encontre de l'un de ses Acomarins, l'assemblée générale décide de porter la provision pour risque actuellement de 1280,10 euros à 1640,10 euros soit l'intégralité de la créance et demande au bureau national de poursuivre les négociations en présentant à l'Acomarin débiteur un nouvel échéancier sur une durée de 27 mois incompressibles, à compter du mois d'octobre 2008 et devant se terminer en décembre 2010 AU PLUS TARD* ».

- ◆ Contre = 0
- ◆ Abstention = 0
- ◆ Pour = 34

La motion est adoptée à l'unanimité.

⑤ - MODIFICATION DE L'APPELATION DES PRESIDENTS DE SECTION

Délibération :

« *Après avoir écouté et délibéré sur le dossier présenté par le bureau national sur le changement d'appellation du président de section, l'assemblée général accepte le changement et valide la dénomination suivante : " président délégué de la section xxxx de l'Acomar"* ».

- ◆ Contre = 0
- ◆ Abstention = 0
- ◆ Pour = 34

La motion est adoptée à l'unanimité.

⑥ - RETRAIT DES FONCTIONS D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération :

« Après avoir écouté et délibéré sur le dossier présenté par le Vice-président Philippe CHOVET, l'assemblée générale accepte et valide le retrait des fonctions de membre du conseil d'administration et de délégué aux réserves du Capitaine de Corvette® Yves FOURNIER ».

- ◆ Contre = 0
- ◆ Abstention = 0
- ◆ Pour = 34

La motion est adoptée à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant

Sont sortant et se représentent au 1^{er} collège

Yves ASCIONE, André BAILLES, Philippe CHOVET, Gérard DESRUES Victor LENGRAND, Gérard VINSON.

- ◆ Contre = 0
- ◆ Abstention = 0
- ◆ Pour = 34

Le renouvellement du tiers sortant du 1^{er} collège est adopté à l'unanimité.

Sont sortant et se représentent au 2^{ème} collège

Cyril COURRIOUX, Bernard GOILLOT, Alain QUADOUT.

- ◆ Contre = 0
- ◆ Abstention = 0
- ◆ Pour = 34

Le renouvellement du tiers sortant du 2^{ème} collège est adopté à l'unanimité.

Démission du 2^{ème} collège.

Jacques BERTHELOT demande à être démis de ses fonctions au 2^{ème} collège pour raison de santé exposée par Philippe CHOVET

- ◆ Contre = 0
- ◆ Abstention = 0
- ◆ Pour = 34

La démission de Jacques BERTHELOT du 2^{ème} collège est adoptée à l'unanimité

Candidature au 2^{ème} collège

Le Maître Fourrier® Eric FRAISSE, membre de la section Bouches du Rhône depuis dix ans, dont il est l'actuel trésorier, demande à entrer au 2^{ème} collège du conseil d'administration.

Eric FRAISSE est également formateur au permis bateau pour la PMM de Marseille. Dans le civil Eric est secrétaire général d'un laboratoire de recherche au CNRS, dans la spécialité anthropologie.

- ◆ Contre = 0

- ◆ Abstention = 0
- ◆ Pour = 34

La candidature au 2ème collège d'Eric FRAISSE est adoptée à l'unanimité.

Election du délégué aux réserves et de ses adjoints

En marge de l'élection du tiers sortant, l'adoption de la motion 6 laisse la fonction de « délégué aux réserves » vacante. Alain KLEIMBERGH se porte volontaire avec pour adjoints Yves ASCIONE, Philippe RENAULT, Michel BAZIER. La validation de l'équipe est mise au vote.

- ◆ Contre = 0
- ◆ Abstention = 0
- ◆ Pour = 34

Alain KLEIMBERGH et ses adjoints sont élus à l'unanimité.

Points diverses

Compte rendu d'activité en section

Le président insiste sur l'importance de renvoyer régulièrement un compte rendu des activités que vous organisez tous. Ces comptes rendus constituent le reflet de notre dynamisme en vers les autorités qui nous soutiennent. Toutes les actions formidables qui sont réalisées en section restent trop souvent inconnues de votre direction centrale et ne peuvent servir à valoriser notre association auprès des autorités.

Le président rappelle que le site est ouvert à tous et qu'il ne doit pas refléter que les activités du seul président. Un volet « Activités » a été ouvert à la rubrique des sections. Vous pouvez l'utiliser sans modération pour relater au fil de l'eau vos activités, en envoyant le texte en Word et les photos en JPG au webmaster.

Assemblée générale 2010

Sauf contrainte électorale, l'AGN 2010 sera organisée à Paris le 18 avril, date en concordance avec la journée réservée à l'ACOMAR pour le ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.

Coupe Roger COUTHEOUX

La coupe COURTHEOUX a été remise à la section Var par l'amiral DE LASTIC DE SAINT JALE, à l'issue de la commission des réserves.

La section Var est ainsi récompensée pour son action au cours de l'année et plus particulièrement pour le travail fourni pour remonter la section Alpes-Maritimes.

Clôture de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé le président déclare l'assemblée générale 2009 close. Il remercie une nouvelle fois les membres de leur présence ainsi que les organisateurs de cette journée, avant de leur donner rendez-vous après le repas pour la commission national des réserves de l'Acomar.

Gérard DESRUES

Secrétaire National

Roger ORSINI

Président National

Destinataires :

Bureau – Présidents – Conseil d'administration